Correc-Au-Teur CGS CONDITION GENERALE DES SERVICES



1 OBJET	1
2 APPLICATION DES CGS	2
3 DESCRIPTION DES SERVICES	2
4 INSCRIPTION ET OUVERTURE DU PROFIL MEMBRE	3
5 MODALITÉS DE L'ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITE	3
6 DURÉE ET RÉSILIATION	4
7 TARIF ET CONDITIONS DE PAIEMENT	5
8 MODALITÉS DE FOURNITURE DES SERVICES	5
9 OBLIGATIONS DE CORREC-AU-TEUR	5
10 OBLIGATIONS DE L'AUTEUR	7
11 OBLIGATION DES CORRECTEURS	8
12 DROIT DE RÉTRACTATION	8
13 CONFIDENTIALITÉ	8
14 DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE CORREC-AU-TEUR	9
15 RESPONSABILITÉ CORREC-AU-TEUR	9
16 DONNÉES PERSONNELLES	11
17 DISPOSITION DIVERSES	11

1 OBJET

L'association CORREC-AU-TEUR, régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, (ci-après « **Correc-Au-Teur »**) met à la disposition des Auteurs une plateforme en ligne dénommée Correc-Au-teur (ci-après « **la Plateforme** »). La Plateforme est accessible à l'URL <u>www.correcauteur.org</u> (ci-après « le Site »).

Les présentes conditions générales de services (ci-après « les CGS ») ont pour objet d'informer les auteurs inscrits sur les conditions et les modalités du service proposé par Correc-Au-Teur, et de fixer les dispositions contractuelles applicables entre Correc-Au-Teur d'une part et l'auteur (ci-après « l'Auteur ») d'autre part dans le cadre de l'inscription par un Auteur aux services proposés par Correc-Au-Teur.

2 APPLICATION DES CGS

2.1 ACCEPTATION DES CGS

Toute personne qui utilise le Site accepte de se conformer et d'être liée par les dispositions des présentes CGS, qui régissent l'accès et l'utilisation du Site.

Le fait pour un auteur de souscrire aux Services emporte l'acceptation pleine et entière, et sans réserve, des présentes CGS, dont l'Auteur reconnaît explicitement avoir pris connaissance préalablement à la validation de sa souscription.

Cette acceptation est matérialisée lorsque l'Auteur coche la case prévue à cet effet, étape obligatoire et préalable à la souscription aux Services, et ainsi à la conclusion du présent contrat. Cette case indique : « J'ai pris connaissance et j'accepte les Conditions Générales de Services Correc-Au-Teur ».

La validation de sa souscription vaut acceptation par l'Auteur des CGS en vigueur au jour de la souscription, dont la conservation et la reproduction sont assurées par Correc-Au-Teur conformément à l'article 1127-1 du Code civil.

L'acceptation des CGS suppose de la part de l'Auteur qu'il jouisse de la capacité juridique nécessaire, ou à défaut, d'en avoir eu l'autorisation d'un tuteur ou d'un curateur s'il est incapable, ou de son représentant légal s'il est mineur.

2.2 MODIFICATION DES CGS

Les CGS sont accessibles à tout moment sur le Site et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire. Elles peuvent également être communiquées à l'Auteur par voie électronique par Correc-Au-Teur sur simple demande, effectuée par email (contact@correcauteur.org).

Correc-Au-Teur se réserve le droit de modifier, corriger et de compléter les présentes CGS à tout moment. Elles seront applicables dès leur mise en ligne pour toute nouvelle souscription.

L'Auteur est en droit de refuser toute modification de cet ordre à tout instant en cessant d'utiliser Correc-Au-Teur, et il peut clôturer son Profil Membre, à tout moment, tel qu'indiqué à l'article 7 des présentes.

3 DESCRIPTION DES SERVICES

Les services proposés par Correc-Au-Teur à l'Auteur consistent en la mise à disposition de conseils juridiques et techniques ainsi que la mise en relation entre l'Auteur et d'autres Auteurs/Correcteurs également inscrits sur la Plateforme et

intéressés par la demande de correction de manuscrit proposée par l'Auteur (ciaprès « les Services »).

Correc-Au-Teur permet aux auteurs d'entrer en contact avec d'autres auteurs pour la correction de leur manuscrit en leur mettant à disposition une Plateforme sur laquelle les auteurs publient une demande de correction, selon les critères de recherche prédéfinis par eux.

Correc-Au-Teur n'est pas une structure de correction, mais s'occupe simplement de mettre en relation auteurs et correcteurs. Les correcteurs communiquent directement avec les auteurs, sans intermédiaire.

4 INSCRIPTION ET OUVERTURE DU PROFIL MEMBRE

Pour bénéficier des Services, l'Auteur se rend sur le Site et crée son **Profil Membre**.

L'ouverture du Profil Membre s'effectue en deux temps.

Dans un premier temps, l'Auteur renseigne les informations demandées.

Une fois ces informations renseignées et validées, et les présentes CGS acceptées, l'Auteur accède à son Profil Membre, sur lequel il dépose sa première demande de correction, qu'il décrit à l'aide de critères d'indexation, d'une description. L'ensemble de ces éléments sont proposés par Correc-Au-Teur, de sorte de présenter les demandes de correction et de les mettre à disposition des correcteurs qui auront sélectionné les mêmes critères d'indexation dans le cadre de leur recherche de demandes de correction.

Une fois la souscription validée, l'Auteur voit apparaître sa demande de correction qui est visible par les autres membres.

L'Auteur peut alors déposer autant d'autres demandes qu'il le souhaite.

L'Auteur peut modifier ou supprimer sa demande de correction.

5 MODALITÉS DE L'ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITE

5.1 OBJET ET FINALITE DU SERVICE

La signature de l'engagement de confidentialité par le Correcteur choisi par l'Auteur présente un intérêt probatoire pour l'Auteur au regard de son antériorité et éventuellement de sa paternité sur celui-ci dans le cadre d'un précontentieux ou d'un contentieux portant sur ce manuscrit.

Elle permet à l'Auteur de se préconstituer la preuve de l'existence de son manuscrit à une date donnée, et partant de son antériorité, ainsi que d'un indice de la paternité de l'Auteur.

5.2 MATERIALISATION DE LA PREUVE ET PORTÉE JURIDIQUE

L'engagement de confidentialité est exploitable à l'égard des tiers à la condition de pouvoir établir le lien entre le manuscrit et l'engagement de confidentialité signé.

Il est impératif que l'Auteur conserve précieusement non seulement l'engagement de confidentialité signé, mais également une version du manuscrit tel qu'il a été soumis au Correcteur sans aucune modification ni altération d'aucune sorte.

Enfin, la preuve d'un fait juridique (tel que l'antériorité d'un manuscrit ou la paternité d'un auteur) étant libre et les juridictions étant souveraines pour apprécier et juger de l'antériorité et de la paternité d'un manuscrit au regard des éléments de preuve fournis, l'Auteur est informé de la possibilité de se préconstituer d'autres preuves de l'existence d'un manuscrit, lesquelles pourront elles aussi être opposables aux tiers et/ou produites devant les juridictions compétentes.

L'Auteur reconnaît et accepte les stipulations qui précèdent relatives à la portée juridique de l'engagement de confidentialité signé et garantit Correc-Au-Teur contre toute action sur ces fondements.

5.3 PRISE D'EFFET DE L'ENGAGEMENT DE CONFIDENTIALITE SIGNE

La date précise de prise d'effet de l'engagement de confidentialité signé est la date d'effet qui figure sur le l'engagement de confidentialité signé.

6 DURÉE ET RÉSILIATION

L'inscription de l'Auteur sur le Site n'a pas de durée limite. Ainsi l'Auteur peut résilier son abonnement à tout moment. La résiliation de l'inscription de l'Auteur ne nécessite aucun préavis, et prend effet au moment de la suppression demandée par l'Auteur.

Si l'Auteur résilie son inscription, ses demandes de correction ne sont plus visibles par les autres membres.

L'Auteur qui souhaite réactiver son compte et diffuser une ou des demandes de corrections peut le faire à tout moment. Il suffit pour cela de se créer un nouveau Profil Membre.

7 TARIF ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Les Services d'Correc-Au-Teur sont gratuits.

Les Correcteurs ne pourront pas non plus demander à être rémunérés pour leur correction.

8 MODALITÉS DE FOURNITURE DES SERVICES

Les Services ne sont accessibles à l'Auteur qu'après inscription aux Services.

Sur son Profil Membre, l'Auteur :

- Dépose et décrit ses demandes de corrections,
- Accède à toutes les demandes de corrections qu'il a déposés,
- Peut remplacer ses demandes de corrections et modifier leur description à tout moment,
- Reçoit les notifications l'informant que l'une de ses demandes de corrections a été lue par un autre auteur,
- Peut modifier ses informations personnelles.

La prise de contact avec un Auteur se fait à l'initiative du Correcteur potentiel. Il contacte l'Auteur sur les réseaux sociaux de contact apparaissant dans la demande de correction.

Correc-Au-Teur n'intervient en aucune manière dans les échanges entre Auteurs. Correc-Au-Teur met simplement à la disposition des auteurs la Plateforme permettant la mise en relation.

9 OBLIGATIONS DE CORREC-AU-TEUR

Il est expressément entendu entre les parties que Correc-Au-Teur agit en tant qu'intermédiaire en vue de la mise en relation de l'Auteur avec d'autres Auteurs en vue de la correction d'un manuscrit.

A ce titre, Correc-Au-Teur met à la disposition de l'Auteur un espace sur lequel il dépose, décrit, indexe et stocke ses demandes de correction pour en assurer la visibilité auprès des autres membres de Correc-Au-Teur.

Correc-Au-Teur reconnaît expressément que l'Auteur demeure le seul titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle sur ses manuscrits et ses idées originales, et s'interdit ainsi toute diffusion, de quelque nature qu'elle soit, même

partielle, des idées originales déposées dans la description de la demande de correction sur la Plateforme.

Il est expressément entendu entre les parties que Correc-Au-Teur n'intervenant pas dans les échanges entre l'Auteur et le correcteur potentiel, elle ne pourra donc être tenue responsable en cas de difficulté de quelque nature que ce soit rencontrée par l'Auteur avec un correcteur potentiel dans leurs contacts et relations éventuellement nouées par la suite.

Correc-Au-Teur se réserve le droit de supprimer de la Plateforme tout contenu qu'elle jugerait inapproprié, à savoir par exemple (sans que cette liste ne soit limitative), tout texte qui ne respecterait pas les limites de la liberté d'expression, tout texte diffamatoire ou injurieux, ou contenant des propos appelant à la haine (apologie de crime contre l'humanité, propos antisémites, racistes ou homophobes par exemple).

Les engagements de Correc-Au-Teur constituent une obligation de moyens au terme de laquelle les Services sont rendus dans le strict respect des présentes CGS ainsi, le cas échéant, que conformément aux règles professionnelles en usage.

Compte tenu des spécificités propres au réseau internet, Correc-Au-Teur s'engage seulement à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement et la disponibilité du Site et des Services et ne peut être tenue qu'à une obligation de moyens.

Correc-Au-Teur ne saurait garantir l'accessibilité et le bon fonctionnement permanent du Site et des Services, une interruption momentanée du Site et des Services étant possible en cas de maintenance.

Correc-Au-Teur s'efforcera alors d'informer au mieux les Auteurs sur la nature et la durée des éventuelles interruptions et de résoudre les anomalies dont elle aura été informée mais ne saurait engager sa responsabilité au titre d'une obligation de résultat.

En tout état de cause, Correc-Au-Teur ne saurait engager sa responsabilité pour un défaut d'accès à tout ou partie du Site et des Services du fait d'un problème technique quel qu'il soit et notamment lié à l'encombrement du réseau internet, à une défaillance des fournisseurs d'accès internet, à une défaillance d'origine électrique, à toute intervention malveillante, à tout dysfonctionnement de logiciel ou de matériel et/ou un cas de force majeure.

Correc-Au-Teur n'est responsable que du contenu qu'il a lui-même édité.

Correc-Au-Teur met à la disposition de l'Auteur une assistance technique en cas de difficulté rencontrée sur le Site, joignable à l'adresse suivante : contact@correcauteur.org.

Correc-Au-Teur n'agit en aucun cas en tant que correcteur littéraire.

10 OBLIGATIONS DE L'AUTEUR

Afin de faciliter la bonne exécution des Services, l'Auteur s'engage à fournir à Correc-Au-Teur des informations et documents complets et exacts.

L'Auteur s'engage à ne déposer sur la Plateforme que des demandes de correction de textes dont il est l'auteur ou le titulaire des droits, et qui respectent les limites de la liberté d'expression. Il s'engage donc à ne pas déposer de texte diffamatoire ou injurieux, ou contenant des propos appelant à la haine (apologie de crime contre l'humanité, propos racistes ou homophobes par exemple). L'Auteur reconnaît que Correc-Au-Teur pourra supprimer tout contenu qu'elle jugera inapproprié.

L'Auteur s'engage à déposer des demandes de correction de manuscrits achevés. Il est libre de publier le nombre de demandes de correction qu'il le souhaite. Il s'engage à les décrire et les indexer de la manière la plus juste et la plus réaliste.

L'Auteur est libre d'envoyer son manuscrit directement au Correcteur choisi par lui.

L'Auteur comprend et reconnaît que Correc-Au-Teur ne peut en aucun cas et d'aucune manière être tenue responsable de la bonne utilisation des Services par les autres Membres.

L'Auteur comprend et reconnaît que le bon fonctionnement du service repose sur une utilisation responsable, notamment, par la communication d'informations exactes, sincères et licites.

Plus généralement, chaque Auteur est seul responsable de l'ensemble des activités effectuées sur le Site et de son utilisation des Services. Il lui appartient en conséquence de veiller à disposer de l'intégralité des droits, autorisations et habilitations nécessaires pour utiliser les Services.

Chaque Auteur est seul responsable de tout préjudice direct ou indirect découlant de l'utilisation du Site et des Services, de toute violation des présentes CGS ainsi que de toute activité fautive initiée à partir de son Profil Membre et/ou du Site.

Dans ce cas, l'Auteur prendra à sa charge toutes les conséquences financières résultant de ce chef et notamment les honoraires d'avocats, le montant des condamnations prononcées dans le cadre d'une décision de justice ainsi que les indemnisations et frais de toute nature exposés par Correc-Au-Teur.

11 OBLIGATION DES CORRECTEURS

Le Correcteur d'un manuscrit se doit d'appliquer les présentes C.G.S et les obligations de l'Auteur, notamment en termes de respect du Code de la Propriété Intellectuelle. Il s'y engage lors de la création de son Profil Membre et lors de la signature de l'Engagement de Confidentialité.

Les Correcteurs s'engagent à proposer une correction gratuite aux auteurs rencontrés par le biais de Correc-Au-Teur.

12 DROIT DE RÉTRACTATION

L'Auteur est libre d'accepter les présentes CGS. En cochant la case prévue à cet effet, l'Auteur s'engage au titre de des présentes CGS qui valent alors contrat de prestation de services avec Correc-Au-Teur.

L'Auteur consent expressément à ce que les Services soient pleinement disponibles dès l'acceptation des CGS.

Ainsi, l'Auteur renonce expressément à son droit de rétractation conformément à l'article L.221-28 1° du Code de la consommation.

13 CONFIDENTIALITÉ

Chacune des parties s'engage à ne pas divulguer les informations confidentielles éventuellement reçues de l'autre partie dans le cadre de l'exécution des présentes CGS.

Les informations confidentielles s'entendent des informations de toute nature, visuelles ou orales, sur quelque support que ce soit, relatives à la structure, l'organisation, les affaires, les politiques internes diverses, les projets et le personnel de chacune des parties.

Sous réserve des exceptions visées ci-après, la présente obligation de confidentialité produira ses effets pendant une durée de cinq (5) ans suivant la clôture de l'Espace Éditeur de l'Éditeur.

Les obligations et restrictions énoncées ci-dessus ne s'appliquent pas :

- Aux informations confidentielles qui appartiennent au domaine public, ou ont été acquises librement avant l'inscription de l'Auteur ;
- Sont ou deviennent connues autrement qu'à la suite d'une violation du présent article :

- Sont ou deviennent connues grâce à d'autres sources non tenues à une restriction de divulgation ;

Ou doivent être communiquées en vertu d'une obligation légale ou professionnelle ou à la demande de toute autorité judiciaire ou réglementaire habilitée à exiger la divulgation des informations confidentielles.

14 DROIT DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE DE CORREC-AU-TEUR

La structure du Site ainsi que l'ensemble des textes, images, visuels et logos qui les constituent sont la propriété exclusive de Correc-Au-Teur. Conformément aux articles L.111-1 et L.123-1 du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction, modification, adaptation, traduction, utilisation commerciale, totale ou partielle, publication, concession sous licence, transfert ou vente, quel que soit le moyen, de tout ou partie du Site et de l'Espace Éditeur est strictement interdit, sauf autorisation expresse, écrite et préalable de Correc-Au-Teur.

Correc-Au-Teur consent à l'Auteur une simple licence temporaire d'utilisation strictement limitée aux actes nécessaires pour consulter le Site et bénéficier des Services, à l'exclusion de toute autre utilisation.

Aucune partie ne pourra faire mention ou usage du nom, de la dénomination, des marques et logos ou autres appellations, commerciales ou non, de l'autre partie sans accord préalable et écrit de cette dernière.

15 RESPONSABILITÉ CORREC-AU-TEUR

La responsabilité de Correc-Au-Teur ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence de sa part prouvée et est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit.

La responsabilité de Correc-Au-Teur ne pourra pas non plus être engagée dans les cas suivants :

- Suite à un manquement ou à une carence d'un service dont la fourniture ne lui incombe pas ni à ses sous-traitants éventuels ;
- Pour les faits et/ou données qui n'entrent pas dans le périmètre des Services, et/ou qui n'en sont pas le prolongement.

Correc-Au-Teur décline enfin toute responsabilité :

- En cas d'interruption, de panne, de modification et de dysfonctionnement du Site, quelles qu'en soient l'origine et la provenance ;
- En cas de perte de données ou d'informations stockées sur le Site;
- En cas de dommages directs ou indirects causés à l'Auteur, quelle qu'en soit la nature, résultant du contenu et/ou de l'accès, de l'utilisation, du dysfonctionnement et/ou de l'interruption du Site ;
- En cas d'utilisation anormale ou d'une exploitation illicite du Site par tout auteur, ou tout tiers ;
- En cas d'utilisation non conforme du Site par l'Auteur lui-même, ou en cas de non-conformité du Site aux besoins ou aux attentes spécifiques de l'Auteur ;
- Du fait de préjudices ou dommages directs ou indirects, de quelque nature que ce soit, résultant de la gestion, l'utilisation, l'exploitation, l'interruption ou le dysfonctionnement du Site.

Correc-Au-Teur ne pourra être tenue responsable des retards ou impossibilités de remplir ses obligations contractuelles, en cas :

- De force majeure ;
- D'interruption de la connexion au Site en raison d'opérations de maintenance ou d'actualisation des informations publiées ;
- D'impossibilité momentanée d'accéder au Site en raison de problèmes techniques, quelle qu'en soit l'origine ;
- D'attaque ou piratage informatique, privation, suppression ou interdiction, temporaire ou définitive, et pour quelque cause que ce soit, de l'accès au réseau Internet.

Correc-Au-Teur ne répond, ni ses assureurs, ni des dommages indirects, ni du manque à gagner ou de la perte de chance ou de bénéfices escomptés, ni des conséquences financières des actions éventuellement intentées par des tiers à l'encontre de l'Éditeur.

Enfin, Correc-Au-Teur ne saurait être tenue responsable des difficultés qui pourraient découler du service de correction rendu par un Correcteur pour l'Auteur. Cependant, Correc-Au-Teur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour favoriser la communication et trouver une issue amiable en cas de différend entre l'Auteur et un Correcteur.

16 DONNÉES PERSONNELLES

L'Auteur est informé que, lors de l'inscription sur le Site, des données à caractère personnel le concernant peuvent être collectées. Les données personnelles ainsi recueillies font l'objet d'un traitement réalisé par Correc-Au-Teur, qui agit en tant que responsable de traitement.

Le traitement et la protection des données à caractère personnel par Correc-Au-Teur s'effectuent dans le strict respect des exigences du Règlement général européen sur la protection des données (RGPD UE 2016/679), de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés actuellement en vigueur et de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Les données personnelles de l'Auteur sont traitées notamment pour administrer et gérer la fourniture des Services rendus par Correc-Au-Teur à l'Auteur.

Les données personnelles sont conservées par Correc-Au-Teur pour la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités pour lesquelles elles ont été collectées, sous réserve toutefois des possibilités d'archivage, des obligations de conservation prévues par la loi et/ou la réglementation de certaines données et/ou d'anonymisation.

Conformément à la réglementation applicable, l'Auteur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition au traitement de leurs données, d'un droit à la limitation du traitement et à la portabilité des données le concernant, du droit de retirer le consentement au traitement de leurs données, du droit de décider du sort de leurs données après leur décès, ainsi que du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

L'Auteur peut exercer ses droits auprès de Correc-Au-Teur en adressant une demande par email à l'adresse suivante : contact@correcauteur.org.

Pour plus d'informations sur les opérations de traitement effectuées par Correc-Au-Teur ainsi que les droits de l'Auteur sur ses données personnelles, l'Auteur est invité à consulter la Politique de confidentialité d'Correc-Au-Teur (insérer le lien vers la Politique).

Le Site utilise des cookies afin d'en optimiser la navigation et l'utilisation et d'en mesurer l'audience.

17 DISPOSITION DIVERSES

17.1 CESSIBILITÉ ET SOUS-TRAITANCE

Correc-Au-Teur se réserve le droit de céder ou sous-traiter tout ou partie de l'exécution des prestations à des prestataires répondant aux mêmes exigences de qualité et de qualification.

17.2 FORCE MAJEURE

Toutes circonstances indépendantes de la volonté des parties, empêchant l'exécution dans des conditions normales de leurs obligations, sont considérées comme des causes d'exonération des obligations des parties et entraînent leur suspension.

La partie qui invoque les circonstances visées ci-dessus doit avertir immédiatement l'autre partie de leur survenance, ainsi que de leur disparition.

Seront considérés comme cas de force majeure tous faits ou circonstances irrésistibles, extérieurs aux parties, imprévisibles, inévitables, indépendants de la volonté des parties et qui ne pourront être empêchés par ces dernières, malgré tous les efforts raisonnablement possibles. De façon expresse, sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, outre ceux habituellement retenus par la jurisprudence des cours et des tribunaux français : le blocage des moyens de transports ou d'approvisionnements, tremblements de terre, incendies, tempêtes, inondations, foudre, l'arrêt des réseaux de télécommunication ou difficultés propres aux réseaux de télécommunication externes aux clients.

Les parties se rapprocheront pour examiner l'incidence de l'événement et convenir des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie. Si le cas de force majeure a une durée supérieure à trois (3) mois, les présentes conditions générales pourront être résiliées par la partie lésée.

La résolution de plein droit pour force majeure, ne pourra avoir lieu que huit (8) jours après l'envoi d'une mise en demeure notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Toutefois, cette mise en demeure devra mentionner l'intention d'appliquer la présente clause.

17.4 NON-VALIDATION PARTIELLE

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

17.5 NON-RENONCIATION

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions

générales ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

17.6 INTÉGRALITÉ

Les présentes CGS expriment l'intégralité des obligations des parties. Elles constituent le socle unique de la relation entre les parties, et, en ce sens, l'Auteur est réputé les accepter sans réserve.

17.7 LANGAGE DU CONTRAT- DROIT APPLICABLE

Les présentes CGS sont soumises à l'application du droit français. Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.